



PLAN D'ACTION
RÉGIONAL
2018-2019

DIRECTION RÉGIONALE
DE SERVICES QUÉBEC
DE LANAUDIÈRE

Direction

Myriam Chambron

Directrice de la planification, du partenariat et du soutien aux opérations

Analyse et rédaction

Pierre Buisson

Conseiller régional en information sur le marché du travail

Kathy Laframboise

Économiste régionale

Claudie Verreault

Conseillère régionale en partenariat et en reddition de comptes

Sébastien Gagné

Directeur du bureau de Services Québec de Joliette

Soutien technique

Céline Lord

Technicienne en information sur le marché du travail

Membres du comité de planification du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière

1M^{me} Myriam Chambron

1Directrice de la planification, du partenariat et du soutien aux opérations,

1Services Québec Lanaudière

2M. Stéphane Dignard

2Président, Recrutement intégral

3M. Jean-François Dupuis

Directeur exécutif, Lanaudière Économique

4M. Michel Girard

4Directeur du Centre local d'emploi de Terrebonne,

4Services Québec Lanaudière

5M^{me} Francine Ranger

5Présidente, Conseil central des syndicats nationaux de Lanaudière (CSN)

6M^{me} Dominique Théroux

6Directrice générale, Centre Lanaudière d'emploi pour femmes

7M^{me}. Caroline Thuot

7Présidente-Directrice générale, Techno Diesel

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISSN 1705-5644 (imprimé)

ISSN 1705-5652 (en ligne)

Note : Dans ce document, la forme masculine est utilisée simplement dans le but d'alléger le texte.

Avis aux lecteurs

Le 22 mai 2018, le Premier ministre et le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale dévoilaient la première Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023 (https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/Strat-nationale_mo.PDF), laquelle prévoit des investissements de plus de 1,3 G\$. Des consultations régionales tenues en 2016 et en 2017 dans toutes les régions du Québec ont permis de jeter les bases de cette Stratégie nationale qui se veut adaptée aux réalités régionales.

Nonobstant le plan d'action régional qui suit et qui a été élaborée avant le dévoilement de la Stratégie nationale, la Direction régionale de Services Québec Lanaudière s'engage à mettre en œuvre la Stratégie par les actions et les mesures, nouvelles ou bonifiées, qui permettront de faire face aux nouvelles réalités du marché du travail.

Giovanni Carboni
Directeur régional
Services Québec Lanaudière

Table des matières

| | |
|--|----|
| Avis aux lecteurs | 3 |
| 1 Préface | 6 |
| Mot du directeur régional de Services Québec et secrétaire du Conseil régional des partenaires du marché du travail | 6 |
| Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail | 7 |
| 2 Présentation de la direction régionale de Services Québec | 8 |
| 2.1 Mission, offre de services et cadre de gestion | 8 |
| 2.1.1 Mission | 8 |
| 2.1.2 Offre de services | 8 |
| 2.1.2.1 Services gouvernementaux | 8 |
| 2.1.2.2 Services de solidarité sociale | 8 |
| 2.1.2.3 Services publics d'emploi | 8 |
| 2.1.3 Cadre de gestion | 9 |
| 2.2 Ressources de Services Québec Lanaudière | 10 |
| 2.3 Partenariats régionaux | 11 |
| 3 Évolution de l'environnement et principaux enjeux pour la direction régionale de Services Québec | 12 |
| 3.1 Démographie et marché du travail | 12 |
| 3.2 Enjeux du marché du travail | 18 |
| 3.3 Enjeux provenant des élus de la région | 20 |
| 4 Priorités régionales et axes d'intervention en lien avec les principaux enjeux..... | 21 |
| 4.1 L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent..... | 22 |
| 4.2 L'autonomie financière et l'inclusion sociale du plus grand nombre possible de personnes..... | 28 |

| | |
|---|----|
| 4.3 Une prestation de services adaptée aux besoins de la clientèle | 29 |
| Annexes | 30 |
| Annexe 1 : Budget du Fonds de développement du marché du travail..... | 31 |
| Annexe 2 : Indicateurs de résultats et cibles | 32 |
| Annexe 3 : Poids relatif des bureaux de Lanaudière | 33 |
| Annexe 4 : Organigramme de la Direction régionale de Services Québec de Lanaudière ... | 34 |
| Annexe 5 : Composition du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière..... | 35 |
| Annexe 6 : Ressources externes de Lanaudière en matière de main-d'œuvre | 37 |
| Annexe 7 : Marché du travail, tableau synthèse, Québec, Lanaudière et MRC | 38 |
| Annexe 8 : Carte de Lanaudière | 40 |

1 Préface

Mot du directeur régional de Services Québec et secrétaire du Conseil régional des partenaires du marché du travail.

C'est avec enthousiasme qu'à titre de directeur régional, je présente le Plan d'action régional 2018-2019 de Services Québec Lanaudière. Ce document s'inscrit dans le cadre du Plan stratégique 2015-2018 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, lequel a été reconduit pour une année supplémentaire. Le but d'une telle démarche est de planifier les activités et les opérations liées à la mission du Ministère, et ce, en tenant compte de la conjoncture socioéconomique du Québec et des enjeux présents à court et à moyen terme. Une gestion axée sur les résultats, une offre de services adaptée aux besoins de la clientèle, une saine gestion des fonds publics et la transparence organisationnelle sont les prémisses de cette pratique tout comme une reddition de comptes en bonne et due forme. Plus précisément, les champs d'intervention préconisés à l'échelle du Québec y sont exposés. Il va de soi que ce plan d'action régional tient compte des particularités locales.

La section 2 présente la mission du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et définit les trois volets de son offre de services : les services gouvernementaux, les services de solidarité sociale et les services publics d'emploi. La structure de Services Québec Lanaudière est aussi décrite.

La section 3 est consacrée à l'état du marché du travail lanaudois, aux enjeux régionaux, aux besoins des citoyens et des entreprises, aux axes d'intervention privilégiés par rapport à ces enjeux et à ces besoins ainsi qu'aux partenaires qui collaborent à l'offre de services, notamment en emploi, de Services Québec Lanaudière.

La section 4 précise les enjeux de la planification stratégique ministérielle et la réponse concrète de la région lanaudoise à ces enjeux. La Direction régionale de Services Québec de Lanaudière détermine les moyens par lesquels elle offrira ses services, ancrée dans sa réalité, pour s'arrimer aux orientations du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Je souhaite que la lecture de ce document soit intéressante, informative et utile.

Giovanni Carboni
Directeur régional
Services Québec Lanaudière

Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière.

C'est avec attention et intérêt que le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière suit l'état de la situation économique et du marché du travail de la région conformément à ses orientations. Pour les services publics d'emploi, des actions soutenues vers les groupes sous-représentés sur le plan de l'emploi et l'utilisation maximale des ressources en place permettront de compléter, de développer et de mettre à jour les compétences de la main-d'œuvre dans toutes les entreprises, favorisant ainsi leur productivité et leur efficacité dans un contexte d'évolution. Un soutien offert au plus grand nombre de personnes dans leurs démarches d'intégration au marché du travail demeure aussi une préoccupation constante.

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière est fier de relever ces défis en continuant à soutenir le développement de l'emploi et la participation au marché du travail du plus grand nombre possible de Lanaudois.

Réjean Bellemare
Président
Conseil régional des partenaires
du marché du travail de Lanaudière

2 Présentation de la direction régionale de Services Québec

2.1 Mission, offre de services et cadre de gestion

2.1.1 Mission

La mission du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) consiste à participer à la prospérité économique du Québec et au développement social en contribuant à l'équilibre du marché du travail, en soutenant le développement et la pleine utilisation du capital humain, en facilitant l'adéquation formation-emploi, en favorisant la solidarité et l'inclusion sociales, en appuyant la concertation en matière d'action communautaire et bénévole, et en permettant un accès et des démarches simplifiés en ce qui a trait aux services gouvernementaux offerts aux citoyens et aux entreprises, grâce à un réseau de guichets multiservices ainsi qu'à une prestation de services intégrés.

2.1.2 Offre de services

Services Québec offre des services gouvernementaux, des services de solidarité sociale et des services publics d'emploi qui s'inscrivent dans un continuum axé sur l'emploi, c'est-à-dire permettant d'assurer un cheminement fluide des personnes dans leur intégration au marché du travail et d'accompagner celles qui en ont besoin.

2.1.2.1 Services gouvernementaux

L'offre gouvernementale de services aux citoyens et aux entreprises est soutenue par le réseau de Services Québec, qui est chargé de fournir un guichet unique multiservice permettant un accès simplifié aux services publics.

Ces services comprennent les renseignements généraux sur l'ensemble des programmes et services gouvernementaux, le Service québécois de changement d'adresse, l'assermentation ainsi que l'information et l'aide à la navigation sur le Portail gouvernemental de services (citoyens ou entreprises). S'ajoutent également les services transactionnels tarifés liés aux grands registres de l'État, soit le Registre foncier du Québec (RFQ), le Registraire des entreprises du Québec (REQ) et le Registre de l'état civil du Québec, connu sous le nom de Directeur de l'état civil (DEC).

2.1.2.2 Services de solidarité sociale

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, Services Québec est responsable de la gestion de programmes d'aide financière. Ainsi, suivant le volet de solidarité sociale de son offre de services, il soutient financièrement les personnes et les familles démunies et contribue à favoriser leur autonomie économique et sociale. En outre, il les encourage à exercer des activités facilitant leur insertion sociale, leur insertion en emploi et leur participation active à la société.

2.1.2.3 Services publics d'emploi

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à un meilleur équilibre de l'offre et de la demande de main-d'œuvre de même

qu'à la réduction du chômage, des pertes d'emplois, de l'instabilité de l'emploi et du nombre d'obstacles à la création d'emplois. En plus des services universels, destinés à l'ensemble de la population et des entreprises, des services d'emploi spécialisés sont offerts. Ceux-ci s'adressent, d'une part, aux personnes aptes à entreprendre une démarche qui, à terme, les amènera à intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi et, d'autre part, aux entreprises éprouvant des difficultés liées à la main-d'œuvre.

2.1.3 Cadre de gestion

L'action de Services Québec s'inscrit dans le cadre de gestion par résultats du gouvernement du Québec. Ce cadre est fondé sur des résultats mesurables correspondant à des cibles et à des objectifs définis préalablement en fonction des services à fournir.

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale rend publics son plan d'action en matière d'emploi et de main-d'œuvre ainsi que son rapport annuel de gestion et les dépose à l'Assemblée nationale. De plus, son plan d'action est élaboré dans le respect des paramètres de transfert de la responsabilité des mesures actives d'emploi, établis avec le gouvernement fédéral et inscrits dans l'Entente de principe Canada-Québec relative au marché du travail (1997).

Afin de tirer le meilleur parti de la gestion par résultats, Services Québec gère ses interventions de façon décentralisée et en partenariat. Il s'appuie aussi sur l'expertise d'un réseau d'organismes du domaine du développement de l'employabilité¹.

Reposant sur une analyse stratégique des enjeux à prendre en considération, la planification nationale trouve son prolongement dans les plans d'action régionaux, qui précisent les actions régionales qui permettront de concrétiser les orientations du plan d'action du Ministère en matière d'emploi et de main-d'œuvre et d'atteindre ses objectifs et ses cibles. Le plan d'action de Services Québec se concrétise également dans les plans d'action des comités sectoriels de main-d'œuvre, des comités d'intégration et de maintien en emploi, des comités consultatifs et du Conseil emploi métropole.

1. Le Protocole de reconnaissance et de partenariat entre Emploi-Québec et les organisations communautaires œuvrant en employabilité, adopté en 2004, témoigne de l'importance du rôle de ces organismes dans l'offre de services d'Emploi-Québec.

2.2 Ressources de Services Québec Lanaudière

Pour offrir les services publics d'emploi, Services Québec Lanaudière dispose d'un budget d'intervention annuel établi en fonction des ententes conclues avec le gouvernement fédéral et des objectifs financiers du gouvernement québécois. Conformément à son mode de gestion, les attentes de résultats liés aux services d'emploi sont déterminées en tenant compte du budget accordé. Services Québec peut également compter sur un budget de transfert pour le versement de l'aide financière prévue par les programmes d'assistance sociale ainsi que pour les programmes spécifiques liés aux services de solidarité sociale.

L'importance des ressources mises à la disposition de Services Québec conditionne l'ampleur de ses interventions. Le présent plan d'action en tient compte, notamment en ce qui concerne les cibles de résultats à atteindre pour les services publics d'emploi.

Ressources

Le budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail (FDMT)² est utilisé pour financer les mesures actives des services publics d'emploi. Ce budget s'élève à 40,92 M\$ pour l'année 2018-2019.

Le modèle de répartition de ce budget d'intervention, qui est distribué aux régions en début d'année, tient compte de l'importance, pour chaque territoire, de la population à risque au regard du chômage et du sous-emploi ainsi que du nombre d'entreprises susceptibles de connaître des difficultés liées à la main-d'œuvre se traduisant par de grandes pertes d'emplois ou par la création d'un nombre d'emplois inférieur à leur potentiel. Les indicateurs de résultats et les cibles de même que le poids de chacun des bureaux de la région sont présentés respectivement aux annexes 2 et 3.

En 2017-2018, Emploi-Québec Lanaudière pouvait compter sur un effectif total de 231³ équivalents temps complets (ETC) utilisés pour offrir ses services gouvernementaux, ses services de solidarité sociale et ses services publics d'emploi aux personnes, aux entreprises et aux organismes des six municipalités régionales de comté (MRC) de son territoire.

Chacun des quatre centres locaux d'emploi (CLE) et des trois bureaux de Services Québec Lanaudière dispose des programmes, des mesures et des services requis pour répondre efficacement aux besoins particuliers de la clientèle du territoire. De plus, le bureau régional, par ses fonctions de planification, de coordination, de supervision et de contrôle, soutient les centres locaux d'emploi dans l'organisation des services.

² Incluant les projets économiques d'envergure et MFOR, 100 000 \$ et plus

³. Y compris les ETC utilisés du Centre spécialisé des incohérences de Lanaudière (CSIL).

2.3 Partenariats régionaux

La région de Lanaudière est reconnue depuis de nombreuses années comme un lieu de partenariat et de concertation. En plus de ses ressources en matière d'employabilité, qui sont présentées à l'annexe 6, les partenaires de Services Québec Lanaudière sont les suivants :

- Cégep régional de Lanaudière (Joliette, L'Assomption, Terrebonne);
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière;
- Créneaux d'excellence :
 - Alliance métal Québec;
 - Design d'ameublement;
- Commission scolaire des Samares;
- Commission scolaire des Affluents;
- Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;
- Lanaudière Économique;
- Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL);
- Table des préfets de Lanaudière;
- Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL);
- Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL);
- Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière (TRESL);
- Ministères et organismes gouvernementaux.

3 Évolution de l'environnement et principaux enjeux pour la direction régionale de Services Québec

3.1 Démographie et marché du travail

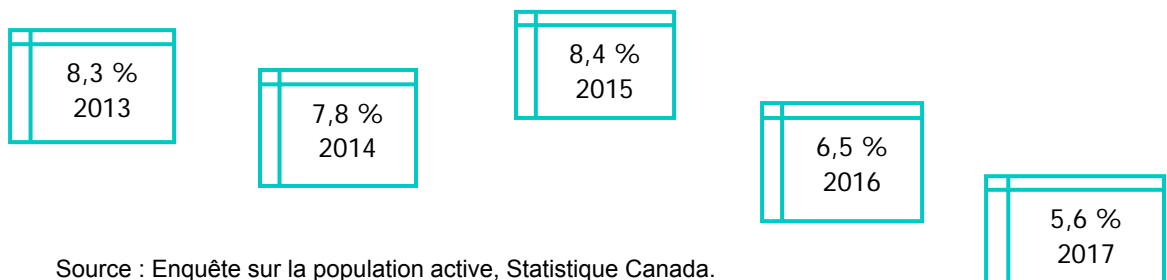
Située entre les Laurentides et la Mauricie, avec une frontière sud qui côtoie celles de Laval et de Montréal, la région administrative de Lanaudière comptait, au recensement de 2016 de Statistique Canada, 494 796 habitants, soit 6,1 % de l'ensemble de la population du Québec. Cette région comprend 6 municipalités régionales de comté : D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm. Entre les recensements de 2011 et de 2016, elle a affiché une croissance démographique légèrement supérieure à celle de l'ensemble du Québec avec une augmentation de 4,9 % de sa population. Au Québec, la hausse a totalisé 3,3 %.

Situation générale du marché du travail

D'après les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, le taux de chômage régional dans Lanaudière a diminué de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2016 pour s'établir à 5,6 %. Il est demeuré ainsi, pour une deuxième année consécutive, inférieur de 0,5 point de pourcentage au taux observé pour l'ensemble du Québec (6,1 %). Le taux de chômage régional est également inférieur de 0,1 point de pourcentage à celui de 2006, enregistré avant la crise économique mondiale.

Le nombre de chômeurs dans Lanaudière est passé de 17 400 en 2016 à 15 400 en 2017. Cette réduction de 2 000 chômeurs a été entièrement enregistrée chez les hommes. À l'opposé, 1 000 chômeuses de plus ont été dénombrées sur la même période. Une baisse du nombre de chômeurs et du taux de chômage a été observée pour tous les groupes d'âge, à l'exception des 55 ans et plus, dont la situation est demeurée plutôt stable.

Évolution du taux de chômage dans Lanaudière entre 2013 et 2017



Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

En 2017, la région a connu des taux d'activité et d'emploi plus élevés que dans l'ensemble du Québec, ceux-ci ayant respectivement augmenté de 1,9 et de 2,4 points de pourcentage pour s'établir à 66,1 % et à 62,4 %, alors qu'à l'échelle de la province, la croissance est demeurée plutôt stable avec un taux d'activité de 64,9 % et un taux d'emploi de 60,9 %.

Évolution des taux d'activité et d'emploi dans Lanaudière entre 2013 et 2017

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Taux d'activité | 66,2 % | 65,4 % | 67,7 % | 64,2 % | 66,1 % |
| Taux d'emploi | 60,8 % | 60,3 % | 62,0 % | 60,0 % | 62,4 % |

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

Par ailleurs, l'année 2017 s'est terminée avec une croissance de l'emploi à temps plein dans Lanaudière. En effet, le nombre de personnes occupant un emploi à temps plein avait augmenté de 7 800 par rapport à 2016. Sur ces 7 800 postes à temps plein, plus de la moitié (4 100) étaient occupés par des femmes, ce qui représentait une hausse de 4,6 % par rapport à 2016. La proportion d'emplois à temps plein dans la région pour 2017 se situe à 82,2 %, un taux légèrement inférieur à celui de 2016 (82,9 %) mais avantageusement comparable à celui de l'ensemble du Québec (80,7 %).

Évolution de l'emploi à temps plein dans Lanaudière entre 2013 et 2017

| 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 205 300 | 200 600 | 203 600 | 206 400 | 214 200 |

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

Le nombre d'emplois à temps partiel a progressé, dans Lanaudière, à un rythme de 9,7 % en 2017 par rapport à 2016, soit 3 fois plus rapidement que dans l'ensemble de la province. Parmi les 4 100 postes à temps partiel, 3 300 sont occupés par des hommes.

De plus, l'année 2017 représente, pour la région de Lanaudière, une hausse de 4,8 % du nombre total d'emplois, qui s'est situé à 260 700. L'année 2016 a, pour sa part, plutôt connu un repli de 6 100 emplois par rapport aux 254 900 emplois enregistrés en 2015. Cette baisse ne relève toutefois que des postes à temps partiel. En 2017, le nombre de personnes en emploi était néanmoins supérieur de 5 800 au total de 254 900 personnes occupées en 2015.

Évolution de l'emploi dans Lanaudière entre 2013 et 2017

| 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|---------|---------|---------|---------|---------|
| 245 200 | 245 900 | 254 900 | 248 800 | 260 700 |

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

Dans la région, les secteurs qui ont connu les plus grandes augmentations du nombre de personnes en emploi par rapport à 2016 sont le secteur des services à la consommation (qui comprend notamment le commerce de détail, l'information, la culture et les loisirs ainsi que l'hébergement et les services de restauration) avec une hausse de 12 000 emplois et, dans une moindre mesure, le grand secteur de la production de biens, qui a enregistré 6 200 emplois de plus pour ce qui est de la fabrication.

À l'inverse, le sous-secteur de la construction, relevant du grand secteur de la production de biens, a connu une baisse de 6 700 emplois par rapport à 2016. Le nombre d'emplois s'est établi ainsi à 18 100, un volume inférieur à celui observé pendant la crise économique. Les principaux sous-secteurs des services ayant connu des diminutions en 2017 par rapport à 2016 sont ceux du commerce de gros, des finances, des assurances, des services immobiliers et de la location ainsi que des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien.

Augmentation du nombre d'emplois à temps plein chez les femmes

En 2017, on comptait 122 200 femmes en emploi, soit 5 000 de plus qu'en 2016. Les gains au regard des emplois à temps plein présentent une progression de 3,7 % pour 2016 et de 4,6 % pour 2017. Au cours de la période 2016-2017, la population active (+9 800 individus) a été également plus forte chez les femmes avec 4,8 % contre 2,7 % chez les hommes.

En 2017, les taux d'activité et d'emploi des Lanaudoises étaient respectivement de 61,6 % et de 57,9 %. Bien que les hommes aient maintenu un écart d'une dizaine de points de pourcentage de plus par rapport aux femmes, ces taux avaient respectivement augmenté de 2,4 points et de 1,9 point de pourcentage par rapport à 2016. Le taux de chômage des femmes s'est élevé à 5,9 % contre 5,2 % pour les Lanaudois.

Taux d'activité et d'emploi supérieurs chez les 15 à 24 ans

Dans la région de Lanaudière, le taux de chômage du groupe des 15 à 24 ans a connu une diminution de 2,4 points de pourcentage pour s'établir à 10,4 % en 2017. Ce taux est comparable à celui de l'ensemble du Québec pour le même groupe (10,3 %). Les taux d'activité et d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans ont diminué par rapport à 2016 pour se chiffrer

respectivement à 66,9 % et à 59,9 %. Ces taux se situent dans la moyenne annuelle observée dans l'ensemble du Québec (66,7 % et 59,8 %). Cette diminution des taux régionaux, malgré une légère augmentation du nombre de jeunes dans la population active (+400) et en emploi (+1 200), s'explique par le fait que la population totale de 15 à 24 ans a progressé plus rapidement dans la région en 2017 qu'en 2016, passant de 50 700 à 54 400. La région de Lanaudière a terminé l'année 2017 avec 32 600 personnes occupées et 3 800 chômeurs pour la population de 15 à 24 ans.

Situation des personnes de 25 à 54 ans sur le marché du travail

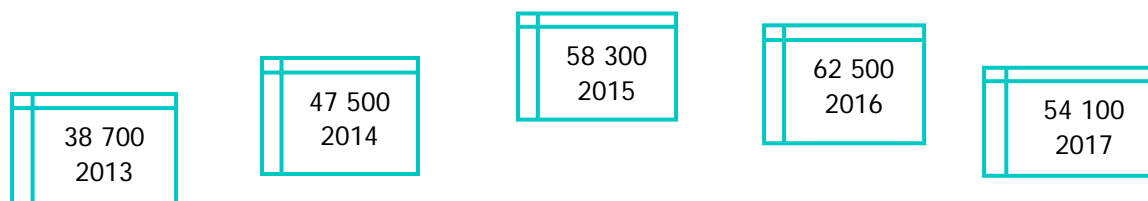
Chez les personnes âgées de 25 à 54 ans, le taux de chômage a diminué de 1,3 point de pourcentage pour s'établir à 4,1 % en 2017. Pour ce même groupe, le taux de chômage au Québec s'élève à 5,3 %, ce qui représente une baisse de 0,8 point de pourcentage. Bien que le Québec ait également connu une hausse du nombre de personnes occupées et une baisse du nombre de chômeurs, l'effet s'est fait ressentir plus fortement au regard du taux de chômage régional.

De plus, en 2017, la population active de la région de Lanaudière était constituée de 177 900 personnes en emploi et de 7 700 chômeurs en raison d'une hausse de 19 200 personnes en emploi et d'une baisse de 1 400 chômeurs chez les 15 à 24 ans. Les taux d'activité et d'emploi ont augmenté pour s'établir à 92,3 % et à 88,5 %. Ils sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (89,1 % et 84,4 % respectivement).

Situation des personnes de 55 ans et plus sur le marché du travail

En 2017, la population de 55 ans et plus représentait 20 % de la population active, et ce, autant pour la région de Lanaudière que pour l'ensemble du Québec. Cette même année, le taux de chômage régional était de 7,2 % contre 5,7 % à l'échelle provinciale. La population active s'élevait à 54 100 personnes et était composée de 50 200 personnes occupées et de 3 900 chômeurs. Parmi les personnes occupées, 58 % étaient des hommes, la proportion étant similaire pour l'ensemble du Québec. La part des emplois à temps plein dans la région représente 80,1 %, alors qu'elle est de 77,2 % pour le Québec. Les taux d'activité et d'emploi sont légèrement inférieurs à la moyenne nationale, soit respectivement 33,3 % et 30,9 %.

Évolution de la population active de 55 ans et plus dans Lanaudière entre 2013 et 2017



Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

Situation des personnes immigrantes sur le marché du travail

En 2011, le nombre de personnes immigrantes en emploi dans Lanaudière s'élevait à 11 395. Les personnes immigrantes sont légèrement plus scolarisées que les personnes non immigrantes, ce qui favorise leur intégration en emploi. Leur taux de chômage (6,7 %) était légèrement supérieur à celui des personnes non immigrantes de la région (6,3 %). Les taux d'activité et d'emploi des personnes immigrantes étaient aussi légèrement supérieurs à ceux des personnes non immigrantes de la région, soit 68,5 % et 63,8 % comparativement à 65,9 % et à 61,7 % respectivement. Il est à noter que les personnes immigrantes récemment arrivées au pays éprouvent plus de difficultés d'intégration au marché du travail, mais que leur situation est plus favorable dans Lanaudière qu'au Québec.

Perspectives de croissance de l'emploi à moyen terme

Selon des prévisions d'Emploi-Québec, les citoyens à la recherche d'un travail auront accès, à moyen terme, à des perspectives d'emploi favorables dans Lanaudière :

- 49 300 emplois seront disponibles dans la région entre 2015 et 2019;
- 29 % de ces postes devront être pourvus pour répondre à la création nette de 14 200 emplois et 71 %, pour remplacer 35 100 départs à la retraite.

Les secteurs d'activité qui connaîtront la plus forte demande sont les services d'enseignement, les soins de santé et l'assistance sociale ainsi que le commerce.

Soulignons, pour terminer, que la région de Lanaudière affiche, dans ses prévisions, le 3^e taux de croissance annuel moyen de l'emploi le plus élevé parmi l'ensemble des régions administratives du Québec.

Les prestataires de l'assurance emploi

En 2017, on dénombrait une moyenne annuelle de 15 752 prestataires de l'assurance emploi dans Lanaudière, ce qui représentait une diminution de 11,1 % par rapport à 2015. Le nombre de prestataires de l'assurance emploi présentait une baisse de 16,0 % chez les femmes.

Moyenne annuelle du nombre de prestataires de l'assurance emploi

| Lanaudière | 2015 | 2016 | 2017 | Variation 2014-2016 |
|-------------------|-------------|-------------|-------------|----------------------------|
| Total | 17 711 | 16 669 | 15 752 | -11,1 % |
| Hommes | 12 349 | 11 716 | 11 246 | -8,9 % |
| Femmes | 5 362 | 4 953 | 4 506 | -16,0 % |

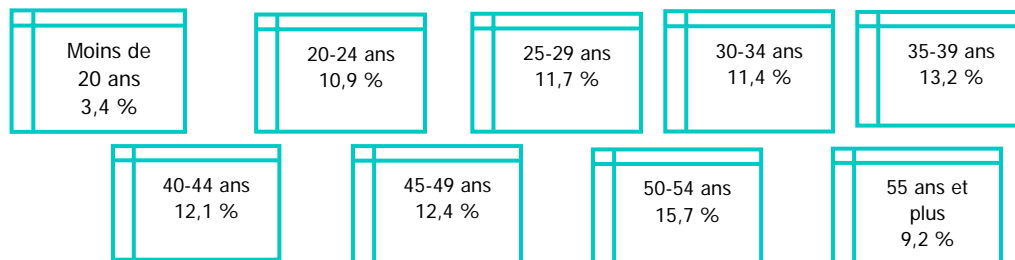
Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2015-2016 et 2017.

Prestataires d'une aide financière de derniers recours

La moyenne annuelle du nombre de prestataires d'une aide financière de dernier recours a diminué de 6,8 % entre 2015 et 2017, passant de 18 023 à 16 805. Les hommes y étaient majoritaires, leur proportion étant de 51,7 %. Les prestataires de l'aide sociale (les personnes sans contraintes à l'emploi ou faisant face à des contraintes temporaires) représentaient 59,9 % de tous les prestataires, alors que ceux de la solidarité sociale (les personnes éprouvant des contraintes sévères à l'emploi et leurs conjoints) représentaient 40,1 % de tout le bassin des prestataires.

Répartition des prestataires sans contraintes à l'emploi selon les groupes d'âge

DÉCEMBRE 2017



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la statistique et de l'information de gestion, décembre 2017.

En décembre 2017, les prestataires sans contraintes à l'emploi de moins de 25 ans de Lanaudière représentaient 14,3 % de tous les prestataires de l'aide sociale sans contraintes.

Sur l'ensemble des prestataires sans contraintes, 59,1 % (3 712 prestataires) recevaient une aide financière depuis au moins 2 années consécutives.

Entreprises de Lanaudière

En mars 2017, le Répertoire des établissements de Services Québec Lanaudière comptait 14 540 entreprises employant 153 686 personnes. Une proportion de 44,5 % des entreprises comptaient 5 employés et plus.

Répartition des établissements de Lanaudière Mars 2017

| MRC | Nombre | Part relative |
|-------------------|---------------|----------------|
| D'Au-tray | 1 443 | 10,0 % |
| Joliette | 2 747 | 19,0 % |
| L'Assomption | 3 238 | 22,4 % |
| Les Moulins | 4 030 | 27,8 % |
| Matawinie | 1 729 | 11,9 % |
| Montcalm | 1 288 | 8,9 % |
| Lanaudière | 14 475 | 100,0 % |

Source : Services Québec Lanaudière, Répertoire des établissements, mars 2017.

3.2 Enjeux du marché du travail

La croissance démographique exerce une pression de plus en plus grande sur l'offre de services dans la région. De plus, le nouveau contexte marqué par des départs massifs à la retraite, l'accentuation de la rareté de main-d'œuvre qualifiée et la diminution du chômage influencera l'évolution du marché du travail dans Lanaudière au cours des prochaines années. Les quelques enjeux suivants ont été relevés par les membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail :

- Sur le plan de l'attraction des emplois spécialisés ou des entreprises offrant des emplois spécialisés, on observe que 61 % des emplois sont considérés comme « moins qualifiés » (diplôme d'études professionnelles ou inférieur) et 39 %, comme « hautement qualifiés » (diplôme d'études collégiales ou supérieur).
- De plus en plus d'employeurs semblent éprouver des difficultés à pourvoir des postes au sein de leur entreprise en raison de la rareté grandissante de main-d'œuvre compétente et qualifiée. Ce phénomène se constate aussi dans les emplois qui ne requièrent aucune qualification particulière.
- Le vieillissement de la main-d'œuvre se fait sentir. Toute proportion gardée, la région de Lanaudière présente un bassin plus petit de personnes de 20 à 64 ans que l'ensemble du Québec, et ce, malgré une croissance démographique plus importante que celle du Québec. L'une des solutions à ce problème réside dans une plus grande participation des travailleurs expérimentés au marché du travail, ce qui est déjà observable dans les indicateurs du marché du travail.

- L'ampleur du phénomène de navettage accentue la problématique de la rareté de main-d'œuvre et ajoute, pour les employeurs Lanaudois, un enjeu d'attraction et de rétention de celle-ci.
- Les entreprises doivent adapter leur gestion des ressources humaines au nouveau contexte de pénurie de main-d'œuvre. Elles doivent rapidement changer leurs approches afin d'offrir des conditions de travail pouvant attirer et maintenir la main-d'œuvre disponible.
- Les entreprises qui embauchent des travailleurs non spécialisés peuvent facilement délocaliser les emplois dans un autre pays.
- De manière générale, la population de 15 ans et plus de Lanaudière est moins scolarisée que celle du Québec. Les Lanaudois comptent une part plus importante de personnes sans diplôme (+3,3 points de pourcentage) et une part plus faible de personnes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires (- 5,2 points de pourcentage) que les Québécois, soit dans les MRC de D'Autray (22,7 %), de Montcalm (24 %) et de Matawinie (20 %).
- Il existe toujours un enjeu de décrochage scolaire ou de persévérance scolaire dans certaines MRC de la région. Globalement, Lanaudière affiche un taux de décrochage scolaire plus faible que le Québec, soit 12,9 % comparativement à 14,1 %. Cependant, 3 MRC présentent des taux beaucoup plus élevés que celui du Québec.
- Dans Lanaudière, 42 % des prestataires d'une aide financière de dernier recours sans contraintes bénéficient de cette aide depuis plus de 10 ans. Cette part est supérieure à celle du Québec, qui est de 39 %. Certaines MRC présentent des taux supérieurs à celui de la région, soit les MRC de D'Autray (47 %), de Matawinie (50 %) et de Montcalm (46 %). Cette proportion importante de prestataires d'une aide financière de dernier recours depuis plusieurs années amène des défis majeurs en matière de mobilisation de celle-ci vers l'emploi. De plus, la région affiche un taux de présence pour ce type d'aide chez les moins de 25 ans supérieur à celui du Québec, soit 15,7 % comparativement à 13,1 %. Cette proportion de jeunes dans ce programme représente également une main-d'œuvre potentielle ou future pour les entreprises.
- La participation des personnes immigrantes au développement et au maintien de la vitalité économique de la région s'accroît. La part des immigrants dans la population totale est passée de 3,0 % en 2006 à 5,3 % en 2016. Les entreprises devront développer, avec l'aide d'Emploi-Québec et des partenaires, des stratégies efficaces afin d'intégrer, de maintenir et de former cette clientèle, et même d'assurer sa mobilité auprès des entreprises.

3.3 Enjeux provenant des élus de la région⁴

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) doit, à l'instar des autres ministères et organismes gouvernementaux concernés, préparer un plan d'action spécifique 2018-2020 au regard de l'occupation et de la vitalité des territoires (OVT), dans la foulée du lancement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022. Les directions régionales du MTESS ont participé à l'établissement de leurs priorités respectives. À l'intérieur du présent plan d'action régional, nous trouvons ainsi les actions qui visent à soutenir les priorités établies par les décideurs de la région de Lanaudière.

C'est dans cette optique que l'ensemble des MRC de la région ont reconnu que la Table des préfets de Lanaudière devait être le maître d'œuvre de la démarche de réflexion entourant le renouvellement de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires et l'implantation du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Cette démarche a été entreprise en mars 2017, lors de la visite dans la région du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux.

Les priorités établies sont le résultat d'une vaste démarche de réflexion ayant culminé lors d'une journée régionale de consultation tenue le 12 mai 2017 et où plus de 45 représentants municipaux étaient présents. Cette rencontre a permis aux élus de discuter avec plus de 70 représentants des organismes socioéconomiques régionaux ainsi que des représentants des différents ministères en vue de déterminer, pour les prochaines années, les priorités de développement de la Table des préfets de Lanaudière. Les priorités régionales retenues par les partenaires du marché du travail et qui concernent la mission du MTESS dans la région de Lanaudière sont :

- L'adéquation de l'offre de formation avec les besoins des entreprises de même que le rehaussement de la qualification des jeunes et de la compétence de la main-d'œuvre et des entrepreneurs;
- L'accompagnement et le soutien aux entreprises et aux entrepreneurs dans toutes les phases de leur développement (démarrage, consolidation, expansion, transfert, etc.) et dans l'ensemble des secteurs économiques (secteurs agroalimentaire, touristique, industriel, des services, etc.);
- Le développement d'une offre éducationnelle complète, innovante et branchée sur le milieu.

4. Tiré du document *Priorités régionales de développement 2017-2022* de la Table des préfets de Lanaudière.

4 Priorités régionales et axes d'intervention en lien avec les principaux enjeux

La planification régionale découle du contexte régional et des enjeux mentionnés ci-dessus. Elle prend également appui sur les priorités régionales ainsi que les orientations qui se dégagent du processus de planification stratégique du MTESS, d'Emploi-Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail. Enfin, elle tient compte des responsabilités et des ressources confiées à la direction régionale de Services Québec, des attentes de résultats qui lui sont signifiées par ses autorités ainsi que de certains facteurs de contingence.

Parmi ces facteurs se trouve l'évolution du marché du travail dans le contexte économique actuel, laquelle peut influencer la réalisation du plan d'action régional. De plus, les cibles de résultats liées aux indicateurs ont été établies de façon préliminaire. Comme chaque année, elles seront revues en septembre 2018 à la lumière des résultats finaux de 2017-2018 et des prévisions économiques révisées pour 2018-2019.

Les priorités de la Direction régionale de Services Québec de Lanaudière sont les suivantes :

- Intervenir de manière proactive auprès des personnes à risque pour ce qui est du chômage prolongé;
- Intervenir dès le dépôt d'une demande d'aide financière de dernier recours afin d'aider les personnes à se mettre en mouvement et à cheminer vers l'emploi en participant activement à une mesure d'emploi;
- Accompagner les gestionnaires d'entreprises et intervenir auprès d'eux en ce qui concerne les changements du marché du travail, notamment la rareté de main-d'œuvre, la détermination des conditions de travail, la définition des besoins de formation, la gestion de la diversité et la mise en place de mesures de conciliation famille-travail-études.

4.1 L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent

En ce qui concerne les enjeux et les orientations du plan d'action en matière de main-d'œuvre et d'emploi du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les axes d'intervention suivants ont été retenus par le Conseil régional des partenaires du marché du travail pour 2018-2019.

| Plan d'action 2018-2019 en matière de main-d'œuvre et d'emploi (Emploi-Québec) | |
|---|---|
| Enjeu 1 : L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent | Enjeu 2 : L'adaptation, en collaboration avec l'ensemble des partenaires, des services publics d'emploi au contexte de changements démographiques et d'évolution des caractéristiques des clientèles |
| Orientation 1 : Approfondir la connaissance des déséquilibres du marché du travail tant quantitatifs que qualitatifs. | |
| Axe d'intervention : Le développement d'approches et d'outils permettant de mieux connaître les déséquilibres du marché du travail. | |
| Action : Poursuivre l'analyse des professions présentant un déséquilibre afin d'en déterminer les causes, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. | |
| Action : Valider, avec les partenaires régionaux concernés, les professions présentant un déséquilibre ainsi que les raisons expliquant ce déséquilibre. | |
| Action : Améliorer la connaissance de la dynamique de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans certaines professions pour lesquelles il n'existe pas de consensus sur le diagnostic relatif à leur état sur le marché du travail. | |
| Action : Contribuer à l'élaboration du plan d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique dans Lanaudière. | |
| Action : Raffiner la production de l'information sur le marché du travail en préconisant des perspectives d'emploi par profession qui tiennent compte notamment de l'apport de la main-d'œuvre issue du réseau scolaire et de l'immigration. | |
| Axe d'intervention : La production d'information pour les partenaires. | |
| Action : Soutenir le Conseil régional des partenaires du marché du travail dans son rôle de définition des besoins en matière de développement de la main-d'œuvre, en adéquation avec les besoins et les perspectives du marché du travail. | |
| Action : Rendre disponibles des documents d'information sur le marché du travail régional simples et vulgarisés. | |
| Action : Poursuivre nos partenariats favorisant une adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre (Veille active en santé, Éducation Lanaudière). | |
| Action : Informer de façon régulière nos partenaires des différentes productions et analyses effectuées en ce qui a trait au marché du travail. | |

Orientation 2 : Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail, notamment par le soutien au développement des compétences.

Axe d'intervention : Une information sur le marché du travail et des outils de recherche d'emploi facilement accessibles et adaptés aux besoins des différents utilisateurs.

Action : Développer et adapter l'information sur le marché du travail transmise à nos partenaires ainsi qu'aux chercheurs d'emploi et aux employeurs de Lanaudière.

Action : Accroître et promouvoir l'utilisation de l'information sur le marché du travail et de l'information scolaire et professionnelle (ISEP) par le personnel de Services Québec et nos partenaires.

Axe d'intervention : L'intervention auprès des personnes qui ont besoin d'une aide au placement ou d'une formation d'appoint.

Action : Offrir des services ponctuels et rapides aux chercheurs d'emploi en ce qui a trait aux postes disponibles ou en demande actuellement par l'utilisation des services universels : Information sur le marché du travail, soutien à la démarche client en salle multiservice et Placement en ligne.

Action : Mettre en place localement des approches proactives d'appariement et de maintien en emploi afin d'en faire un service de premier plan.

Action : Effectuer des suivis rigoureux auprès des personnes sans emploi à la suite de leur participation à une mesure ou à une activité d'Emploi-Québec afin de favoriser leur retour au travail.

Action : Maintenir, dans chaque MRC, la participation aux comités locaux de veille afin d'agir rapidement auprès des entreprises touchées par la situation économique.

Action : Soutenir l'orientation des prestataires de l'assurance emploi vers Services Québec par des activités de partenariat et de repérage avec Service Canada.

Action : Intervenir de manière proactive auprès des personnes à risque pour ce qui est du chômage prolongé.

Action : Maintenir l'aide au reclassement des travailleurs licenciés dans les entreprises, notamment par le Comité d'aide au reclassement à entrées continues et les comités d'aide au reclassement pour les licenciements collectifs impliquant 50 employés et plus.

Axe d'intervention : Le soutien à la mobilité infrarégionale, interrégionale et professionnelle de la main-d'œuvre.

Action : Favoriser une plus grande mobilité professionnelle et géographique de la main-d'œuvre, notamment grâce à la reconnaissance des compétences, à l'information sur le marché du travail et à Placement en ligne.

Action : Promouvoir les métiers et professions des secteurs à haute valeur ajoutée et soutenir le reclassement et le redéploiement de la main-d'œuvre dans des entreprises en croissance et à forte valeur ajoutée.

Orientation 3 : Favoriser l'insertion en emploi des personnes faisant partie de groupes sous-représentés sur le marché du travail et des clientèles de l'assistance sociale, notamment par le soutien au développement des compétences.

Axe d'intervention : La mobilisation, la préparation et l'accompagnement des clientèles présentant des obstacles à l'emploi.

Action : Offrir un ensemble de mesures visant l'intégration en emploi dans un continuum d'interventions, en complément de l'action des organismes du domaine de l'employabilité : Service d'aide à l'emploi, Mesure de formation, Projet de préparation à l'emploi, Subvention salariale, Contrat d'intégration au travail, Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) et Soutien au travail autonome.

Action : Poursuivre la mise en place de pratiques innovantes qui permettent un plein investissement des sommes dévolues aux clientèles prioritaires, soit les prestataires d'une aide financière de dernier recours et les prestataires de l'assurance emploi qui sont à risque pour ce qui est du chômage prolongé.

Action : Favoriser l'intégration au marché du travail des femmes faisant face à des obstacles à l'emploi :

- en mettant en œuvre les engagements concernant Emploi-Québec dans la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021;
- en accomplissant des actions sous la responsabilité d'Emploi-Québec inscrites au Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction 2015-2024.

Action : Agir de façon proactive auprès des individus faisant partie de groupes sous-représentés sur le plan de l'emploi, y compris les personnes récemment inscrites aux programmes d'assistance sociale.

Action : Contribuer localement aux actions relatives à la Stratégie ministérielle d'insertion professionnelle des Premières Nations et des Inuits.

Axe d'intervention : L'accompagnement des entreprises pour l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée.

Action : Sensibiliser les entreprises à l'embauche et au maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée, notamment de la clientèle sous-représentée sur le plan de l'emploi.

Action : Soutenir les entreprises qui engagent des personnes présentant des obstacles à l'emploi importants.

Action : Renforcer l'utilisation du site Information sur le marché du travail et de Placement en ligne par les entreprises.

Action : Poursuivre la promotion de l'utilisation du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour intégrer des personnes sans qualifications.

Action : Promouvoir l'apport de la clientèle immigrante comme main-d'œuvre pouvant répondre aux besoins de recrutement des entreprises de la région, notamment en favorisant le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME).

Orientation 4 : Contribuer à structurer et à adapter la gestion des ressources humaines des entreprises, et à favoriser le développement des compétences de la main-d'œuvre en emploi.

Axe d'intervention : Le soutien à la gestion des ressources humaines dans les entreprises selon une perspective innovante adaptée aux nouvelles réalités du marché du travail.

Action : Accompagner les gestionnaires d'entreprises et intervenir auprès d'eux en ce qui concerne les changements du marché du travail, notamment la rareté de main-d'œuvre, la détermination des conditions de travail, la définition des besoins de formation, la gestion de la diversité et la mise en place de mesures de conciliation famille-travail-études.

Action : Soutenir les entreprises qui souhaitent instaurer une gestion prévisionnelle de leurs ressources humaines ou qui éprouvent, en ce qui concerne la main-d'œuvre, des difficultés de recrutement, de rétention et de développement des compétences.

Action : Mettre à la disposition des entreprises des outils présentant les « bonnes pratiques » en matière de gestion des ressources humaines.

Axe d'intervention : La collaboration aux stratégies sectorielles.

Action : Attirer, maintenir, développer et mobiliser la main-d'œuvre des secteurs stratégiques, en développement ou en réorganisation, en partenariat avec les organismes à vocation économique, les comités sectoriels de main-d'œuvre et le Conseil emploi métropole.

Action : Utiliser localement l'outil d'analyse des secteurs d'activité pour l'intervention liée aux services aux entreprises (OASIS).

Action : Intervenir auprès des petites et moyennes entreprises des secteurs économiques prioritaires par chacun des bureaux locaux.

Action : Poursuivre le démarchage auprès des entreprises ne connaissant pas les mesures de Services Québec.

| |
|--|
| <p>Axe d'intervention : Le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre pour laquelle le manque de qualification représente un obstacle à l'intégration en emploi.</p> |
| <p>Action : Maximiser l'utilisation des mesures et des services offerts : Information sur le marché du travail, Placement en ligne, Concertation pour l'emploi, Mesure de formation de la main-d'œuvre, volet <i>Entreprises</i>.</p> |
| <p>Action : Utiliser, de façon optimale, les volets de la Mesure de concertation pour l'emploi ainsi que la Mesure de formation auprès des entreprises en difficulté.</p> |
| <p>Action : Favoriser la mobilité professionnelle ascendante en entreprise afin de libérer des postes d'entrée pour une clientèle éloignée du marché du travail.</p> |
| <p>Axe d'intervention : Le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre en emploi.</p> |
| <p>Action : Soutenir les entreprises qui souhaitent développer et transférer les compétences de leur personnel.</p> |
| <p>Action : Collaborer à la mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (CDRCMO).</p> |
| <p>Action : Soutenir et promouvoir la formation dans les entreprises grâce aux programmes du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO) et de la Commission des partenaires du marché du travail.</p> |
| <p>Action : Soutenir financièrement les efforts en matière de formation et de qualification de la main-d'œuvre faiblement qualifiée en emploi, ainsi que les travailleurs qui risquent de perdre leur emploi, en privilégiant la formation de base.</p> |
| <p>Action : Mettre en œuvre, avec nos partenaires de l'éducation, une offre de formation à temps partiel diversifiée qui vise à répondre aux besoins des entreprises et aux travailleurs souhaitant mettre à jour ou développer leurs compétences.</p> |

Orientation 5 : Adapter l'offre de services, en collaboration avec l'ensemble de nos partenaires, à l'évolution du contexte d'intervention et aux besoins des individus et des entreprises afin d'accroître l'insertion en emploi.

Axe d'intervention : Le soutien des partenaires à une intégration réussie des personnes au marché du travail.

Action : Poursuivre le partenariat local et la concertation régionale dans une perspective d'intégration réussie des personnes au marché du travail.

Action : Assurer le développement et l'adaptation de la prestation de services, entre autres par le concours des intervenants et des organismes communautaires du domaine du développement de l'employabilité.

Action : Assurer un accompagnement et un suivi rigoureux auprès de la clientèle tout au long de son parcours vers l'emploi.

Axe d'intervention : La collaboration des partenaires concernés pour l'appui à la persévérance des participants aux mesures actives.

Action : Contribuer au partage des meilleures pratiques entre le personnel de Services Québec et nos partenaires en matière de persévérance des participants aux mesures actives.

Action : Diffuser et mettre en œuvre un nouveau plan d'action concerté afin d'améliorer la persévérance et la réussite des participants aux mesures publiques d'emploi et partager les bonnes pratiques en la matière.

Action : Poursuivre notre engagement pour la valorisation de l'éducation et de la persévérance scolaire.

Axe d'intervention : L'arrimage entre les services aux individus et les services aux entreprises.

Action : Mettre en place des activités permettant l'arrimage entre les services aux individus et les services aux entreprises dans les centres locaux d'emploi.

Action : Poursuivre les initiatives visant à favoriser les rencontres entre les employeurs et les chercheurs d'emploi.

4.2 L'autonomie financière et l'inclusion sociale du plus grand nombre possible de personnes

En ce qui concerne cet enjeu du Plan stratégique 2015-2019 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les interventions régionales suivantes ont été retenues pour 2018-2019.

| |
|---|
| Enjeu : L'autonomie financière et l'inclusion sociale du plus grand nombre possible de personnes |
| Orientation 1 : Favoriser l'inclusion socioéconomique des personnes démunies. |
| Axe d'intervention : La diminution de la clientèle des programmes d'assistance sociale, particulièrement de celle des jeunes. |
| Action : Appliquer la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles et son règlement, qui encadrent les programmes d'assistance sociale de façon équitable et impartiale. |
| Action : Intervenir dès le dépôt d'une demande d'aide financière de dernier recours afin d'amener les personnes à se mettre en mouvement et à cheminer vers l'emploi en participant activement à une mesure active d'emploi. |
| Action : Offrir de l'aide et de l'accompagnement social aux prestataires d'une aide financière de dernier recours qui ne sont pas en mesure d'entreprendre à court terme une démarche vers l'emploi. |
| Orientation 2 : Soutenir les initiatives favorisant la solidarité. |
| Axe d'intervention : La collaboration à la mobilisation et à l'engagement des différents partenaires de la région dans le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale. |
| Action : Collaborer aux initiatives des partenaires régionaux visant à mettre en place des actions relatives à la solidarité et à l'inclusion. |
| Action : Collaborer à la réalisation des actions sous la responsabilité d'Emploi-Québec dans le cadre de la Politique nationale de lutte à l'itinérance intitulée <i>Ensemble, pour éviter la rue et en sortir</i> et du Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020. |
| Action : Soutenir la concertation régionale en matière de développement social et maintenir des liens de collaboration avec les organismes susceptibles d'améliorer la qualité de vie des personnes vulnérables. |

4.3 Une prestation de services adaptée aux besoins de la clientèle

En ce qui concerne cet enjeu du Plan stratégique 2015-2019 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les interventions régionales suivantes ont été retenues pour 2018-2019.

| |
|---|
| Enjeu : Une prestation de services adaptée aux besoins de la clientèle |
| Orientation 1: Simplifier l'accès aux services. |
| Axe d'intervention : Assurer le respect des engagements inscrits à la déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens du Ministère. |
| Action : Respecter les engagements inscrits à la déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens du Ministère en matière de délais de service et de qualité des communications. |
| Action : Assurer le suivi et la qualité des efforts déployés par les services d'accueil au comptoir, notamment grâce à l'information de gestion. |
| Action : Poursuivre les travaux visant à accroître l'efficacité et l'efficacités de la prestation de services. |
| Action : Diversifier les modes de prestation de services (à distance, par téléphone ou en personne), alléger les processus administratifs et adapter l'organisation du travail à ceux-ci. |
| Axe d'intervention : Collaborer à la mise en œuvre de la vague 3 de déploiement de Services Québec. |
| Action : Participer à la mise en œuvre du plan de déploiement territorial de Services Québec afin de proposer aux personnes de la région des services gouvernementaux simplifiés, harmonisés, regroupés et offerts à proximité de leur résidence ou de leur milieu d'affaires. |
| Action : Favoriser l'autonomie du client par un accompagnement qui facilite la migration des habitudes d'utilisation des services gouvernementaux vers des modes de prestation de services répondant aux besoins des citoyens (du comptoir vers le téléphone ou vers le Web). |
| Axe d'intervention : Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022. |
| Action : S'inscrire comme collaborateur avec les acteurs de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022, notamment au regard des priorités établies par la Table des préfets de Lanaudière : |
| <ul style="list-style-type: none">• L'adéquation de l'offre de formation avec les besoins des entreprises de même que le rehaussement de la qualification des jeunes et de la compétence de la main-d'œuvre et des entrepreneurs;• L'accompagnement et le soutien aux entreprises et aux entrepreneurs dans toutes les phases de leur développement (démarrage, consolidation, expansion, transfert, etc.) et dans l'ensemble des secteurs économiques (secteurs agroalimentaire, touristique, industriel, des services, etc.);• Le développement d'une offre éducationnelle complète, innovante et branchée sur le milieu. |

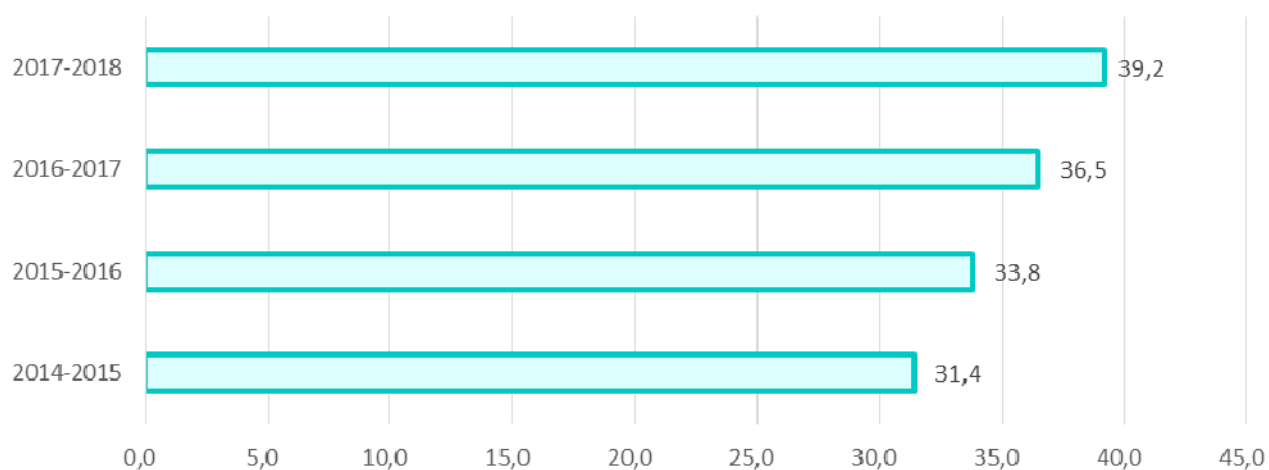
Annexes

Annexe 1

Budget du Fonds du développement du marché du travail

En 2017-2018, le budget d'intervention d'Emploi-Québec Lanaudière provenant du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) a permis d'investir 39,2 millions de dollars⁵ dans les mesures d'emploi s'adressant aux personnes et aux entreprises. Ce montant se situe à un niveau d'investissement habituel du FDMT.

Évolution du budget du Fonds de développement du marché du travail d'Emploi-Québec, Lanaudière, de 2014 à 2018



5. En date du 16 février 2018.

Annexe 2

Indicateurs de résultats et cibles

| Indicateurs de résultats | Cibles 2017-2018 | Résultats 2017-2018 ⁶ | Cibles 2018-2019 |
|--|-----------------------|-------------------------------------|---------------------|
| 1. Nombre de personnes qui sont en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi | 8 043 | 7 695 | 8 200 |
| 2. Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi | 50,6 % | 59,8 % | 52,9 % |
| 3. Nombre de participants de l'assurance emploi qui sont en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi | 2 664 | 3 614 | 2786 |
| 4. Taux d'emploi des participants de l'assurance emploi ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi | Nouvelle cible | | 60,5 % |
| 5. Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale qui sont en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi | 2 417 | 2 172 | 1 942 |
| 6. Taux d'emploi des participants des programmes de l'assistance sociale ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi | 41,9 % | 46,5 % | 40,9 % |
| 7. Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre | 294 | 298 | 328 |
| 8. Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions des services publics d'emploi | 384 | 411 | 458 |

6. Résultats cumulatifs pour le mois de janvier 2018.

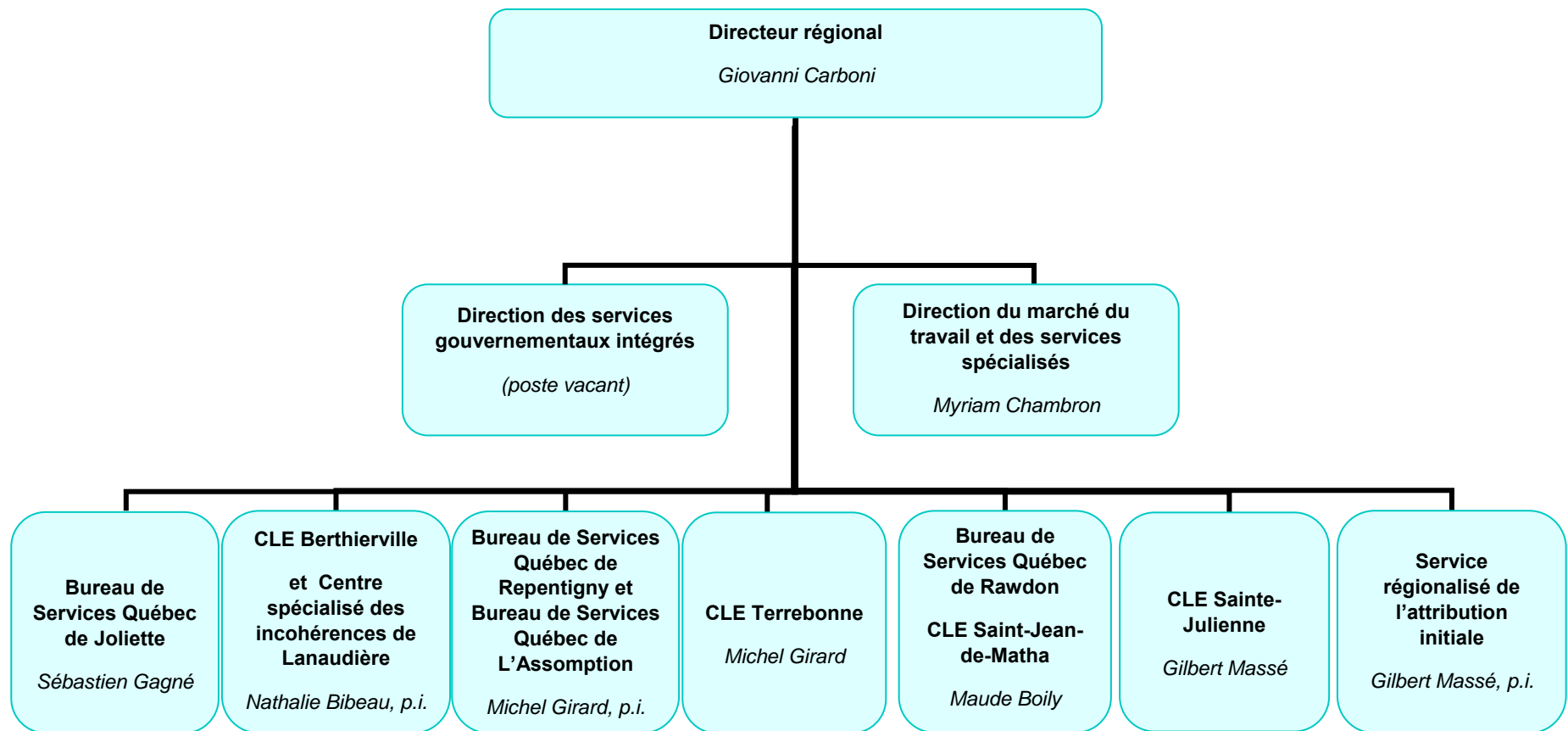
Annexe 3

Poids relatif des bureaux de Lanaudière

| Centre local d'emploi | Poids relatif 2018-2019 |
|-----------------------|-------------------------|
| Berthierville | 10,64 % |
| Joliette | 17,95 % |
| Matawinie | 14,05 % |
| Repentigny | 18,84 % |
| Sainte-Julienne | 14,48 % |
| Terrebonne | 24,04 % |

Annexe 4

Organigramme de la Direction régionale de Services Québec de Lanaudière



Annexe 5

Composition du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière

Représentants de la main-d'œuvre

| | |
|----------------------|---|
| Réjean Bellemare | Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec |
| Stéphanie Dionne | Union des producteurs agricoles (UPA) |
| Esteben Harguindeguy | Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-298-FTQ) |
| Steve Mador | Syndicat des métallos, section locale 2008 |
| Francine Ranger | Conseil central de Lanaudière (CSN) |
| Patricia Rivest | Conseil central de Lanaudière (CSN) |

Représentants des entreprises

| | |
|--------------------------|-------------------------------|
| Jacques Chevrette | Les Papiers C.C.T. inc. |
| Stéphane Dignard | Recrutement intégral |
| Pascale Lapointe-Manseau | Perséides brigade numérique |
| James Paschini | Groupe ADF inc. |
| Isabelle Perreault | Chambre de commerce de Rawdon |
| Caroline Thuot | Techno Diesel |

Représentants de la formation et des organismes communautaires

| | |
|----------------------|---|
| Jean-Louis Bray | Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins |
| Patrick Capolupo | Commission scolaire des Affluents |
| Marcel Côté | Cégep régional de Lanaudière |
| Richard Desjardins | Centre multiservice des Samares |
| Darllie Pierre-Louis | Buffet Accès Emploi |
| Dominique Théroux | Centre Lanaudière d'emploi pour femmes |

Représentant du développement local

| | |
|----------------------|-----------------------|
| Jean-François Dupuis | Lanaudière Économique |
|----------------------|-----------------------|

Annexe 5

Composition du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière (*Suite*)

Membres sans droit de vote

| | |
|------------------|---|
| Nathalie Breault | Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation |
| Christian Gagné | Centre intégré de santé et des services sociaux de Lanaudière |
| Dominic Marcil | Commission de la construction du Québec |
| François Perron | Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire |
| Valérie Saisset | Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur |

Membre d'office

| | |
|------------------|----------------------------|
| Giovanni Carboni | Services Québec Lanaudière |
|------------------|----------------------------|

Annexe 6

Ressources externes de Lanaudière en matière de main-d'œuvre

Clientèle universelle

- Action RH Lanaudière
- Atelier spécialisé Les Moulins
- Buffet Accès Emploi
- Centre d'évaluation diagnostique
- Union des producteurs agricoles
- Groupe populaire Déclic
- L'Annexe à Roland
- Parachute Projets
- Perspectives Nouvelles
- Pinart International
- Service d'évaluation diagnostique

Plus de 35 ans

- Action RH Lanaudière
- Parachute Projets
- Perspectives Nouvelles

Plus de 45 ans

- 9- Perspectives Nouvelles

Jeunes

- Carrefour jeunesse-emploi D'Autray-Joliette
- Carrefour jeunesse-emploi Matawinie
- Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption
- Carrefour jeunesse-emploi Montcalm
- Carrefour jeunesse-emploi des Moulins

Clientèle féminine

- Centre Lanaudière d'emploi pour femmes
- Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière

Personnes handicapées

- Centre Point d'appui de Lanaudière

Immigrants

- Perspectives Nouvelles

Clientèle masculine

- Campus Emploi

Professionnels et cadres

- Cadres disponibles

Clientèle judiciairisée

- OPEX'82

Annexe 7

Marché du travail, tableau synthèse, Québec, Lanaudière et MRC

| | | Québec | Lanaudière | D'Autray | Joliette | L'Assomption | Matawinie | Montcalm | Les Moulins |
|---|------------------|-----------|------------|-----------|-----------|--------------|-----------|-----------|-------------|
| Population totale: Recensement 2016 Groupe d'âge ¹ | Total | 8 164 360 | 494 795 | 42 190 | 66 550 | 124 760 | 50 435 | 52 595 | 158 265 |
| | ° 0-14 ans | 1 333 255 | 86 340 | 6 430 | 10 110 | 21 595 | 6 450 | 9 805 | 31 950 |
| | ° 15-24 ans | 929 920 | 56 185 | 4 425 | 6 995 | 15 240 | 4 480 | 5 605 | 19 440 |
| | ° 25-64 ans | 4 405 975 | 267 770 | 22 700 | 34 290 | 66 800 | 27 165 | 29 560 | 87 255 |
| | ° 65 ans et plus | 1 495 195 | 84 515 | 8 640 | 15 145 | 21 120 | 12 350 | 7 635 | 19 625 |
| Nombre de familles monoparentales ¹ | | 379 460 | 23 770 | 1 870 | 3 360 | 6 175 | 2 070 | 2 520 | 7 775 |
| Taux de familles monoparentales ¹ | | 16,8% | 16,5% | 15,0% | 18,2% | 16,7% | 13,8% | 16,5% | 16,8% |
| Population immigrante totale 2016 ² | | 1 091 310 | 25 955 | 850 | 1 695 | 8 620 | 1 370 | 1 035 | 12 385 |
| Part des immigrants sur la population totale en 2016 ¹ | | 13,7% | 5,3% | 2,1% | 2,7% | 7,0% | 2,8% | 2,0% | 7,9% |
| Revenu d'emploi médian ¹ | | 47 111 \$ | 46 540 \$ | 41 077 \$ | 43 369 \$ | 50 329 \$ | 40 557 \$ | 40 103 \$ | 50 833 \$ |
| Niveau de scolarité, pourcentage des personnes sans diplôme d'études ¹ | | 19,9% | 22,7% | 27,5% | 23,2% | 19,2% | 27,8% | 31,3% | 19,3% |
| Population active ¹ | | 4 255 500 | 258 750 | 20 970 | 31 565 | 67 125 | 22 220 | 27 515 | 89 365 |
| Personnes occupées ¹ | | 3 949 325 | 241 745 | 19 365 | 29 305 | 63 280 | 20 065 | 25 490 | 84 230 |
| Taux de chômage ¹ | | 7,2% | 6,6% | 7,7% | 7,1% | 5,7% | 9,7% | 7,3% | 5,1% |
| Taux d'activité ¹ | | 64,1% | 64,7% | 59,9% | 58,6% | 66,2% | 51,9% | 65,1% | 71,6% |
| Taux d'emploi ¹ | | 59,5% | 60,4% | 55,3% | 54,4% | 62,4% | 46,8% | 60,3% | 67,5% |
| Nombre d'établissements ³ | | 245 046 | 14 475 | 1 443 | 2 747 | 3 238 | 1 729 | 1 288 | 4 030 |
| Nombre de prestataires de l'assurance-emploi (déc. 2017) ⁴ | | 212 364 | 15 313 | 1 526 | 2 008 | 3 086 | 2 056 | 2 327 | 4 310 |
| Taux de prestataires de l'assurance emploi (déc. 2017) ^{4*} | | 4,0% | 4,7% | 5,6% | 4,9% | 3,8% | 6,5% | 6,6% | 4,0% |
| Nombre de prestataires de l'aide sociale (déc. 2017) ⁵ | | 125 874 | 6 272 | 758 | 1 620 | 860 | 1 081 | 968 | 985 |
| Taux de prestataires de l'aide sociale (déc. 2017) ^{5**} | | 2,4% | 1,9% | 2,8% | 3,9% | 1,0% | 3,4% | 2,8% | 0,9% |

Source

1. Les données sont adaptées à partir du Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada. Cela ne constitue toutefois pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

2. Le terme « immigrant » désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. Dans le Recensement de la population de 2016, le terme « immigrant » comprend les immigrants arrivés au Canada le 10 mai 2016 ou avant.

3. Répertoire des établissements, portail SSI, extraction en mars 2017, établissement d'un employé ou plus.

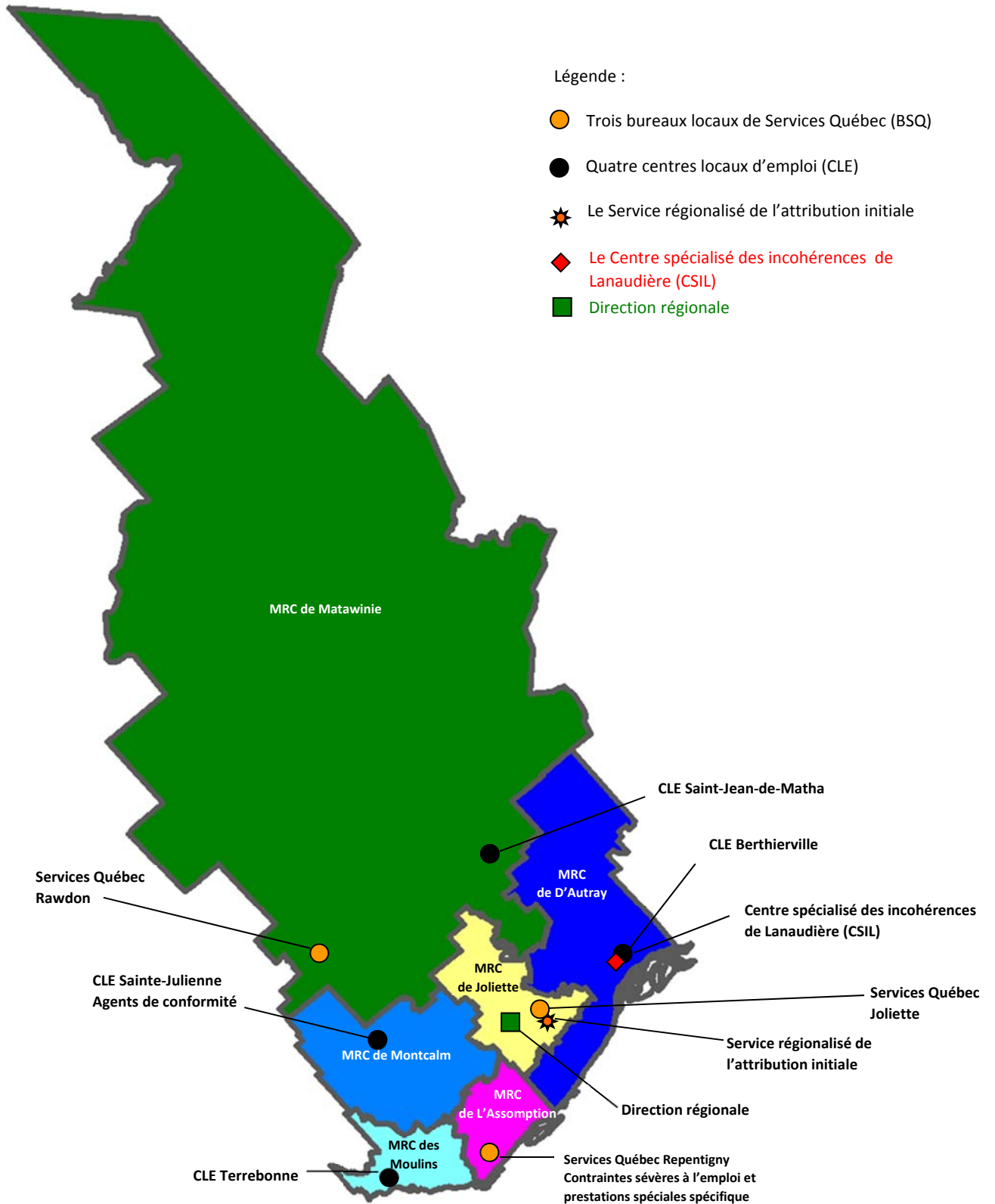
4. Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Prestataires de l'assurance emploi actifs et aptes au travail, décembre 2017.

* Le taux de prestataires de l'assurance emploi correspond au nombre de prestataires divisé par le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans (Recensement de la population de 2016).

5. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la statistique et de l'information de gestion, *Adultes sans contraintes à l'emploi*, décembre 2017. Le total de Lanaudière (6 272) ne comprend pas les données du Service régionalisé de l'attribution initiale (SRAI) ni les données du Centre spécialisé des incohérences de Lanaudière (CSIL).

** Le taux de prestataires de l'aide sociale correspond au nombre de prestataires divisé par le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans (Recensement de la population de 2016).

Annexe 8 Carte de Lanaudière



PLAN D'ACTION
RÉGIONAL
2018-2019